SKIEZ MOINS CHER

La FSGT obtient des conventions de partenariat avec les remontées mécaniques des stations de ski (ci-dessous au 1er décembre 2025).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
- Chabanon
- La Foux d'Allos
- Pra Loup - Seignus

ALPES-MARITIMES
- Auron
- Colmiane
- Gréolières-les-Neiges et l'Audibergue
- Isola 2000
- Roubion
- Valberg

CANTAL
- Le Lioran

HAUTES-ALPES
- Abriès
- Aiguilles
- Ancelle
- Arvieux
- Ceillac
- Champsaur
- Le Dévoluy
- Les Orres
- Molines-Saint-Véran
- Mongenèvre
- Orcières - Merlette
- Puy-Saint-Vincent
- Réallon
- Risoul
- Ristolas
- Vars

HAUTES-PYRÉNÉES
- Font-Romeu Saint-Lary
- Peyragudes
- Val Louron

HAUTE-SAVOIE
- Hirmentaz-Bellevaux
- Manigod
- Val d'Arly

ISÈRE
- L'Alpe d'Huez
- Lans-en-Vercors
- Les Deux Alpes

SAVOIE
- Grand domaine
- Les Karellis
- Saint-François Longchamps - Grand domaine
- Espace Diamant

VOSGES
- La Bresse - Hohneck

Une réduction s'obtient sur présentation de votre licence, avec contremarque (se renseigner auprès du comité départemental concerné) ou avec un code promotionnel. Vous pouvez consulter le détail des réductions sur fsgt.org.

www.fsgt.org